

Suite aux engagements pris par le ministre de l'Industrie pharmaceutique

La grève blanche du Snapo suspendue

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5312 - Lundi 1^{er} mars 2021 - Prix : 10 DA

Variants du Covid-19

Pr Djenouhat met en garde contre le «relâchement»

Page 2

Un véritable parcours du combattant

Deux millions de patients atteints de maladies orphelines en Algérie

Page 3

Tunisie, l'épreuve de force a commencé

Par Mohamed Habili

Si par sa démonstration de force de samedi dans Tunis, le but d'Ennahdha était de faire céder le président Kais Saïed, dans le bras de fer qui les oppose depuis maintenant plus d'un mois, la réaction à chaud de ce dernier à l'événement n'est pas de nature à la conforter dans ce sentiment. Alors qu'elle-même faisait battre le pavé à ses troupes, lui était sur le terrain dans le gouvernorat de Kairouan, occupé à se rendre compte par lui-même des préparatifs d'un important complexe sanitaire, dont le lancement est imminent. Invité à donner son avis sur ce qui se passait à Tunis, il a eu cette réponse sibylline, où il a été question de faillite politique, mais sans que l'on sache ce qu'il avait exactement en vue en employant ce mot : la marche elle-même, celle-là même qui se déroulait à ce moment précis, où la démarche même d'Ennahdha dans le contexte de crise actuel, c'est-à-dire sa tactique pour la résoudre à son avantage exclusif. Dans un cas comme dans l'autre, cela dit bien ce que cela veut dire, à savoir qu'il n'était pas impressionné par si peu, et que tel était déjà en grande difficulté qui croyait le forcer à battre en retraite. Peut-être que le plus remarquable dans la crise en train de se développer pour l'heure en Tunisie, c'est qu'elle est aussi artificielle par sa cause immédiate qu'inévitable au regard de ses ressorts véritables.

Suite en page 3

Conseil des ministres/Mise en œuvre des décisions du gouvernement

Tebboune ordonne la création d'un outil de contrôle



PH/D. R.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, hier, lors de la réunion du Conseil des ministres, la création d'un outil de contrôle de la mise en œuvre des décisions du gouvernement dans tous les domaines en vue de répondre aux préoccupations des citoyens. Page 3

Touchée par des particules radioactives de sable

La France rattrapée par ses essais nucléaires en Algérie

Page 3

Energie

Report du 8e séminaire international de l'Opep à fin juin 2022

Page 5

Conseil des ministres/Mise en œuvre des décisions du gouvernement

Tebboune ordonne la création d'un outil de contrôle

■ Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, hier, lors de la réunion du Conseil des ministres, la création d'un outil de contrôle de la mise en œuvre des décisions du gouvernement dans tous les domaines en vue de répondre aux préoccupations des citoyens.

Par Aomar Fekrache

Intervenant lors de ce Conseil, le Président a ordonné la mise en place d'un moyen permettant de contrôler le degré d'application des décisions du gouvernement dans tous les domaines en vue de trouver des solutions à même de répondre aux préoccupations des citoyens, indique un communiqué de la Présidence de la République. Le Président Tebboune a mis également l'accent sur la nécessité de distinguer entre l'expansion urbanistique et les zones d'ombre et les villages. Aussi, Le président de la République a donné instruction de récupérer le foncier industriel, des milliers de lots, octroyés précédemment et qui ne sont toujours pas exploités. Comme il a instruit de faire participer les représentants des investisseurs et du patronat dans toutes les structures qui concernent l'accompagnement et la promotion de l'investissement, étant des partenaires dans le développement et une partie principale et importante dans la relance de l'économie nationale. Le président Tebboune a par ailleurs demandé de mettre les zones d'activité sous tutelle des présidents des APC pour définir les besoins de chaque région et ouvrir la voie aux start-up. Le Chef de l'Etat a, sur un autre registre, chargé le ministre du Commerce de mettre en œuvre les mesures liées à la loi sur la concurren-



Ph/D. R.

ce afin d'en finir avec le monopole et les pénuries. Il a aussi donné ordre, toujours en Conseil des ministres, de réviser les mécanismes de soutien à l'aliment de bétail et l'orienter de manière adaptée dans le but de renforcer la production nationale et réduire la facture d'importation, tout en veillant à la stabilité des prix des viandes sur le marché national. Le président de la République n'a cependant pas manqué d'insister sur la lutte contre la spéculation. Sur un autre plan, le président Tebboune a insisté sur la poursuite de l'application rigoureuse des mesures de prévention contre le Covid-19,

notamment la fermeture des frontières et de l'espace aérien, surtout en cette conjoncture sanitaire mondiale caractérisée par la propagation de variants du coronavirus. Le Président a instruit le ministère de la Santé d'étendre et renforcer les enquêtes épidémiologiques particulièrement pour les cas atteints de variant de Covid-19 afin d'assurer les plus hauts degrés de prévention. Il a également appelé à poursuivre le programme de vaccination contre le virus, tout en recommandant de suivre les avis des experts et des spécialistes concernant le choix des vaccins. La réunion

du Conseil des ministres a porté sur plusieurs secteurs, à savoir l'Intérieur et les Collectivités locales, la Santé,

l'Industrie pharmaceutique, le Commerce et la Pêche et les Ressources halieutiques.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 132 nouveaux cas et 4 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus qu'hier (2), portant à 2 983 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le P' Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 132 cas, soit 23 cas de moins par rapport au bilan d'hier (155), pour atteindre, au total, 113 115 cas confirmés.

R. N.

Variants du Covid-19

P' Djenouhat met en garde contre le «relâchement»

Les variants du Covid-19 peuvent être contrés par la fermeté et la vigilance, a suggéré le Professeur Kamel Djenouhat, chef service du laboratoire central de l'hôpital de Rouiba. Le Professeur Djenouhat, également président de la Société algérienne d'immunologie, a mis en garde contre une rapide propagation des variants du Covid-19 et appelé à «l'extrême vigilance». «Ce qu'il faut savoir, c'est que l'intrusion de ce variant, chez nous, était prévisible il y a quelques semaines», a-t-il dit, écartant toutefois l'éventualité d'un retour au confinement total de la wilaya d'Alger, suite à l'apparition du nouveau variant britannique.

Le Professeur a relevé qu'«on a même suggéré un deuxième PCR pour les sujets entrants à travers les fron-

tières, avec confinement de cinq jours. Une suggestion qui n'a pas été appliquée», a-t-il regretté. Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le Professeur Djenouhat n'a pas hésité pas à dire que «si l'on fait un séquençage de toutes les personnes ayant contracté le Covid, on trouvera au moins 10 personnes porteuses de ce variant». Pour effectuer ce séquençage, l'immunologiste a assuré que le procédé est le même que le Covid-19, mais le variant présente des particularités, citant «sa plus grande et rapide transmissibilité, c'est qu'il touche aussi les jeunes sujets».

Le Professeur a tenu à rappeler que le monde scientifique préconisait, au début de son apparition, qu'il n'est pas d'une telle virulence mortelle,

mais les dernières études établissent un phénotype plus dangereux et une mortalité très élevée par rapport aux anciens variants. «Nous sommes en attente de nouvelles publications à ce propos pour actualiser nos connaissances en la matière», a-t-il fait savoir.

Que faut-il faire face au variant britannique ? Le P' Djenouhat souligne qu'en Algérie on est dans une situation de cas sporadiques, c'est-à-dire qu'on est loin d'atteindre le cluster, mais ça a commencé avec un cas à Blida, a-t-il rappelé, avant que cela ne devienne ultérieurement pandémique pour dépasser les 100 000 cas contaminés actuellement.

Djenouhat a regretté «cette ouverture, d'une part, et le relâchement des citoyens, d'autre part», appelant ainsi les autorités à «plus de fermeté afin de

faire respecter les mesures barrières dont la désinfection et le port du masque notamment, à défaut de faire appliquer la distanciation dans certaines situations ou certains espaces». «J'interpelle les autorités publiques pour être plus fermes afin de prévenir la propagation du nouveau variant», a déclaré le Professeur Djenouhat, rappelant que la deuxième vague a été enregistrée lorsque le nombre des contaminés était à 138.

Aussitôt détecté, les professionnels de la santé ont été appelés à une vigilance stricte et au respect rigoureux des mesures de prévention contre la propagation du virus. Le directeur général de l'Institut Pasteur Algérie (IPA), D' Fawzi Derrar, a rappelé la nécessité d'observer «scrupuleusement et strictement» les mesures de prévention contre la propaga-

tion du Covid-19, après avoir enregistré les deux premiers cas du variant britannique en Algérie. Sur les deux cas identifiés contaminés au variant britannique, une personne est totalement rétablie alors que la deuxième est toujours sous contrôle médical. Cinq autres personnes suspectées d'avoir contracté la même infection restent sous observations médicale, a-t-on appris. Le responsable de l'IPA souligne que le respect des mesures de prévention va stopper la propagation du variant britannique et qu'il est important d'observer le protocole sanitaire pour lutter contre la propagation du virus. Il précise, à cette occasion, que la situation sanitaire du pays est «bonne» et que l'on est en train d'«enregistrer les chiffres les plus bas au monde».

Louisa Ait Ramdane

– Suite aux engagements pris par le ministre de l'Industrie pharmaceutique –

La grève blanche du Snapo suspendue

■ En vue d'améliorer la situation que connaît le secteur de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed a pris des engagements pour que tous les efforts soient déployés et mutualisés, ce qui a persuadé le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo) de suspendre sa grève blanche qui devait avoir lieu hier.

Par Thinhinene Khouchi

Dans un communiqué rendu public, le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo) a indiqué que la grève blanche, prévue d'être reconduite hier, a été finalement suspendue, suite aux engagements pris par le ministre de l'Industrie pharmaceutique de mesures effectives sur le terrain pour une meilleure distribution et disponibilité des produits pharmaceutiques. En effet, lors d'une réunion tenue jeudi dernier et regroupant des membres du bureau national du Snapo, mené par son président Messaoud Belambri, et le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed, «des discussions ont tourné autour de l'organisation du marché du médicament, de la disponibilité des produits pharmaceutiques et de la promotion de la production locale. L'installation de l'Observatoire du médicament a également fait l'objet d'une large discussion». Dans un communiqué, le Snapo a indiqué que Benbahmed a annoncé aussi que «l'Observatoire va permettre d'avoir une véritable visibilité sur l'ensemble du marché du médicament, et que cet organe va aider le ministère de l'Industrie pharmaceutique à prendre certaines mesures qui seront annoncées rapidement». De son côté, Messaoud Belambri, président du Snapo, a indiqué que «les dysfonctionnements qui perturbent le marché du médicament et provoquent des ruptures



Phs/D. R.

et des tensions a été le principal sujet des discussions, car c'est ce qui compromet la mission des pharmaciens d'officine et perturbe l'accessibilité de nos concitoyens au médicament». Et d'ajouter : «Nous avons ainsi exposé au ministre les différentes doléances des pharmaciens d'officine qui dénoncent les pratiques de certains grossistes et distributeurs de médicaments en matière de ségrégation, ainsi que les cas de ventes concomitantes, de ventes conditionnées et les rétentions de stocks». En outre, le président du Snapo a indiqué que «le ministre nous a informés que dans le décret qui est en instance de publication, puisqu'il a été adopté par le gouvernement, il y aura des mesures de sanctions dans le cas d'un manquement de la part des opérateurs pharmaceutiques. Il nous a égale-

ment informés de la mise en place d'un cahier des charges qui sera également présenté à la concertation, justement par rapport à ces pratiques et à la déontologie au sein du secteur du médicament». Messaoud Belambri a tenu également à mettre en exergue l'importance de l'annonce de la création d'un portail numérique sur le site du ministère de l'Industrie pharmaceutique où les pharmaciens d'officine pourront directement signaler en temps réel les défaillances ou les pratiques qu'ils peuvent subir. Suite à ces signalements auprès du ministère de l'Industrie pharmaceutique, ce sont les services du ministère qui vont répercuter auprès des services concernés en matière de contrôle et de pratique commerciale sur le terrain, notamment auprès du ministère du Commerce, ainsi

que la création de brigades mixtes entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et celui du Commerce. Il est également prévu, dans le cadre de ces mesures, qu'une note de rappel de l'ensemble des procédures réglementaires sera transmise aux différents opérateurs et distributeurs de produits pharmaceutiques. Suite à cette rencontre et aux mesures annoncées par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, le président du Snapo se dit optimiste quant à «l'amélioration de la situation de la disponibilité du médicament en Algérie», précisant que «si les mesures annoncées sont effectivement mises en place, notamment à travers une plateforme numérique pour le suivi des opérations et des mouvements de stocks, nous sommes certains que la situation pourra s'améliorer». T. K.

Un véritable parcours du combattant

Deux millions de patients atteints de maladies orphelines en Algérie

La plupart des maladies rares sont qualifiées de «maladies orphelines», car il n'existe pas de thérapie dédiée et elles sont souvent délaissées par la recherche médicale. En Algérie, des milliers de personnes sont touchées et celles qui en sont atteintes, ainsi que leurs parents, ont peu d'espoir de traitements. Hier, c'était la Journée internationale des maladies rares, l'occasion de rappeler que si l'on parle de la rareté de ces maladies, les patients, eux, sont nombreux. Quelque deux millions d'Algériens atteints de maladies orphelines endurent de nombreuses contraintes, en l'absence notamment d'un «circuit thérapeutique correct», a déploré le président de l'Association Shifa des maladies neuro-musculaires, D' Abdelkader Bouras, qualifiant cette endurance de «véritable parcours du combattant». Intervenant à l'occasion de cette journée, le D' Bouras a précisé que les «principales difficul-

tés» auxquelles est confrontée cette catégorie de patients brassent de multiples aspects de leur vie quotidienne, à savoir socio-économique, médical et même environnemental. «Certaines pathologies orphelines ne sont pas considérées comme chroniques par les Caisses d'assurance-maladie, en dépit des caractéristiques avérées de leur chronicité», a-t-il avancé en tête de liste des préoccupations des concernés, soulignant, à ce sujet, les coûts «excessifs» des tests génétiques. Essentiellement réalisés dans des laboratoires privés, en l'absence d'une diversité de l'offre en la matière, le président de l'association Shifa a cité l'exemple de ceux prescrits pour les patients atteints de la myopathie de Duchenne, revenant à 350 000 DA sans être remboursés, tandis que les tests de la myopathie des ceintures (dystrophie des muscles) peuvent atteindre les 180 000 DA. «Autant de frais

médicaux qui accablent un pouvoir d'achat de plus en plus érodé par le contexte socio-économique particulièrement difficile depuis l'apparition de la pandémie de coronavirus dans notre pays, causant de nombreuses pertes d'emplois», a-t-il renchéri. Détaillant les limites de l'offre thérapeutique en direction de ces types de patients, le président de l'association Shifa a cité notamment «la méconnaissance et l'absence de données chiffrées précises les concernant», l'absence de centres de référence et d'un laboratoire national de diagnostic génétique et moléculaire. Et de rappeler, à ce propos, l'existence d'une seule unité destinée aux maladies rares au CHU Mustapha-Pacha.

L'urgence d'un Plan national pour un meilleur suivi des patients

L'urgence» d'un Plan natio-

nal dédié aux maladies rares, à même d'assurer «une meilleure prise en charge des patients souffrant de ces pathologies aux caractéristiques handicapantes», a été soulignée par des spécialistes, relevant les «difficultés» du parcours thérapeutique des personnes atteintes. Le P' Farid Haddoum, chef de Service néphrologie transplantation au CHU Mustapha-Pacha d'Alger, a déploré «l'absence d'un Plan national dédié à la maladie de Fabry (MF)», qui permettrait, entre autres, d'obtenir des chiffres précis de cette pathologie qui attaque en premier lieu le rein. «Seules des données fragmentaires sont rapportées par des collègues praticiens, à titre personnel et sans aucune certitude sur l'ampleur de la maladie en Algérie», a expliqué l'enseignant à la Faculté de médecine d'Alger qui plaide également pour l'établissement d'un Registre national pour cette pathologie orpheline, notant que

LA QUESTION DU JOUR

Tunisie, l'épreuve de force a commencé

Suite de la page une

Ce n'est pas le président Saïed qui l'a déclenchée, mais le Chef du gouvernement Hichem Mechichi, qui en concertation avec Ennahdha et ses alliés au sein de l'Assemblée l'a provoquée en procédant à un large remaniement ministériel sans en référer le moins du monde à lui. Il aurait pu agir de façon moins cavalière. Il y était même tenu quelles que soient leurs prérogatives respectives en cette matière. Il aurait voulu afficher son dédain pour le président de la République, auquel d'ailleurs il doit d'être à sa place, qu'il ne se serait pas comporté autrement. Il était clair qu'en fait de remaniement, il s'agissait surtout pour lui et ses alliés dans cette agression caractérisée, de ravalier Saïed à sa juste dimension au regard de la Constitution de 2014, ou plus exactement de la lecture qu'ils en faisaient. Dans cette affaire, Mechichi a agi en déstabilisateur de service. Pourtant, même après cela, il pouvait encore rattraper sa faute, désamorcer la crise, au lieu de l'exacerber, et du même coup lui faire passer le point de non-retour. Mais pour cela il aurait fallu qu'il soit indépendant d'Ennahdha, dont son sort dépendait. Il lui suffisait pour cela d'enlever de sa liste les quatre noms sur la vertu desquels le président Saïed avait des doutes. Ce n'est pas le choix qu'il a fait, mais celui d'affirmer sa prééminence, lui que personne n'a élu. Après cela, que restent-il aux véritables protagonistes, dont il n'est pas, sinon de commencer à faire étalage de leur force ? Il est revenu à Ennahdha d'ouvrir le bal, en y allant d'une marche soi-disant pour défendre les institutions et l'unité du pays, tout en appelant au dialogue, en réalité pour montrer que la grande masse est avec elle, dans l'idée que comme Saïed est un sans-parti, une démonstration de force de cette nature n'est pas dans ses cordes. C'est oublier qu'il a des électeurs et des alliés, du côté des partis, des travailleurs comme des institutions. Il serait à craindre pour elle qu'ils s'y mettent ensemble pour faire descendre dans la rue une foule bien plus imposante que celle qu'elle a fait défilier samedi dernier.

M. H.

«le seul travail scientifique sur la MF mené par le P' Hind Arzour, estimait à 46 le nombre de familles algériennes identifiées et à 160 celui de patients vivants». Et de soutenir que le nombre «réel est plus élevé» et serait de l'ordre de 1 000 patients, ajoutant que «beau-coup reste à faire pour les diagnostiquer et les traiter», avant de relever la «difficulté de confirmer un diagnostic» qui peut parfois être établi au bout de 5 à 15 années de dialyse chronique.

Meriem Benchaouia

Touchée par des particules radioactives de sable

La France rattrapée par ses essais nucléaires en Algérie

n La France a été rattrapée par les essais nucléaires qu'elle a effectués en Algérie dans les années 1960, après avoir été touchée récemment par le sable du Sahara algérien, contenant des particules radioactives portées par des vents, selon un spécialiste français de la radioprotection.

Par Amine Y.

En effet, le ciel au-dessus de la France était sombre et orangé en raison du sable du Sahara, charrié par les vents et contenant du césium-137, qui est un composant radioactif, a expliqué un spécialiste de la radioprotection à l'Université de Caen, Pierre Barbey, cité par plusieurs médias français.

«Les données qu'on a publiées sont sans ambiguïté : on a découvert du césium 137 (qui) remonte au début des années 60, quand la France avait effectué ces essais nucléaires atmosphériques dans le Sahara (algérien)», a indiqué M. Barbey suite à la découverte de ces particules radioactives dans le sable du Sahara déposé sur une partie du territoire français.

«L'origine de ces particules est clairement établie. Le césium est un produit de fission dominant à travers les essais nucléaires. C'est une substance radioactive qui émet des rayonnements pénétrants, des rayonnements gamma. Il n'existe pas à l'état naturel», a-t-il expliqué, ajoutant que «c'est une pollution radioactive bien réelle et parfaitement indiscutable».

Grâce présidentielle à l'occasion du 2^e anniversaire du Hirak 59 détenus élargis

LE MINISTÈRE de la Justice a fait état, samedi dans un communiqué, de l'élargissement de 59 détenus jusqu'à jeudi dernier dans le cadre de la grâce présidentielle décrétée par le président de la République, le 18 février courant. «En application des mesures prises par le président de la République à l'occasion de la Journée du Chadid et du 2^e anniversaire du Hirak authentique béni, le nombre des détenus élargis jusqu'au 25 février 2021 a atteint 59, et ce, après parachèvement de la procédure», précise le communiqué. Ce nombre, ajoute le ministère de la Justice, «correspond à celui annoncé par le président de la République, le 18 février 2021, en faisant état de la libération de 55 à 60 détenus». Le ministère de la Justice avait annoncé, le 19 février passé, l'élargissement dans le cadre des mesures de grâce décidées par le président de la République de 33 détenus entre condamnés et non condamnés définitivement à des peines de prison ferme pour des actes liés à l'utilisation des réseaux sociaux ou commis lors de rassemblements.

R. N.

L'avis du spécialiste français rejoint en fait le constat déjà établi par le président de la Société algérienne d'oncologie, P. Kamel Bouzid, qui avait déjà révélé que les essais nucléaires français ont provoqué pour certains des fuites radioactives ayant atteint, à l'époque, la Tanzanie (Afrique de l'Est) et la Côte-d'Ivoire (Afrique de l'Ouest), provoquant la mort de plusieurs habitants de ces régions ainsi que des soldats français.

P. Bouzid, qui est également chef de service du cancer du sein au Centre Pierre et Marie-Curie d'Alger (CPMC), avait précisé que «les effets radioactifs engendrés continuent et continueront encore de causer des cancers, des handicaps et la stérilité», exigeant à cet effet que «la France nettoie ces sites comme l'avait fait la Russie à Tchernobyl

en 1986 et le Japon à Fukushima en 2011». Pour rappel, le 13 février 1960, la France faisait exploser sa première bombe atomique, opération baptisée «Gerboise bleue», dans le ciel de Reggane, au Sahara, causant un désastre écologique et humain qui continue de générer des maladies dont des cancers radio-induits. Le premier essai effectué à Reggane, avec une puissance variant entre 60 000 et 70 000 tonnes de TNT explosif, équivalait à une bombe cinq fois plus puissante que celle lancée sur Hiroshima, selon des experts. Non seulement les sites où les essais ont été effectués n'ont pas été totalement décontaminés, mais les effets des radiations demeurent toujours dévastateurs et tragiques.

Aujourd'hui, les populations des régions touchées par ces



essais nucléaires en subissent les séquelles dans la mesure où des cas de cancer ou de malformation sont diagnostiqués chaque année, particulièrement chez les nouveau-nés.

Outre l'apparition au fil des années de nouvelles maladies liées notamment au cancer, la

leucémie, la cécité et les malformations congénitales, provoquées par la radioactivité, il est également relevé les stress et troubles psychologiques chroniques qui pèsent lourdement sur la vie quotidienne des populations de la région.

A. Y.

Projet de wakf à El Oued

Plantation de 7 000 palmiers au profit de 1 000 orphelins

Un projet de wakf visant à planter 7 000 palmiers a été lancé dans la commune de Tindla, dans la daïra de Djamaâ (wilaya d'El M'Ghair), afin d'assurer une prise en charge permanente de 1 000 orphelins, a-t-on appris, hier, auprès de l'Association «Ethar» pour la protection des orphelins.

Cette initiative caritative, première du genre dans la région, s'inscrit dans le cadre des projets lancés par l'Association dans le but de trouver des solutions garantissant une prise en charge

permanente de cette catégorie, a indiqué à l'APS le président de l'Association, Abdelbasset Houidi.

Une assiette de terrain a été choisie au niveau de la zone agricole «Agfian» dans la commune de Tindla (région d'Oued Righ) d'une superficie de 50 hectares pour concrétiser ce projet, dont 2 000 palmiers seront plantés au titre de sa première phase, a-t-il expliqué.

Le projet, lancé au cours de cette semaine, s'inscrit dans le cadre du programme «Waqf des

palmiers pour les orphelins», qui vise essentiellement à instaurer la culture de «Waqf de palmiers» dans la société locale, dans le but de généraliser cette culture afin d'assurer une prise en charge sociale permanente des orphelins et des nécessiteux, a-t-il ajouté. Dans ce contexte, l'Association sensibilise les différentes couches sociales sur l'importance et la portée de ce programme dans la prise en charge des catégories vulnérables, sachant que son efficacité dépend de la contribution des

individus à travers leur implication dans plusieurs actions de Waqfs, a fait savoir M. Houidi.

En 2020, l'Association «Ethar» avait lancé à El Oued le projet de la famille productive destiné aux femmes veuves et aux orphelins, rappelle-t-on.

Ce projet permettra à cette frange sociale l'acquisition d'équipements pour la création de micro-entreprises familiales, tout en assurant un accompagnement permanent basé sur la formation et la qualification.

Khaled B.

Pillage du foncier agricole à Skikda

Report du procès en appel au 14 mars

La cour d'Alger a reporté, hier, au 14 mars, le procès en appel de l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda dans laquelle sont poursuivis l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ainsi que d'autres ministres.

Le report a été décidé en raison de difficultés techniques à joindre l'ancien Premier ministre Ouyahia, incarcéré dans la prison d'El abadla (Béchar).

Début janvier dernier, le tribunal de première instance avait prononcé des peines allant de trois à sept ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et des deux anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane poursuivis dans cette affaire.

Le tribunal a condamné Ahmed Ouyahia à une peine de 7 ans de prison ferme assortie

d'une amende d'un million de dinars, alors que les deux anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane, ont écopé d'une peine de 3 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA.

L'investisseur Ben Fassih Mohamed a été condamné à 4 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de

DA. La même juridiction a également prononcé une peine de 2 ans de prison ferme et une amende d'un million DA à l'encontre des ex-walis de Skikda, Fawzi Ben Hocine et Derfouf Hadjri, tandis que l'ancien wali Mohamed Bouderali a été condamné à 5 ans de prison ferme. Pour ce qui est des autres accusés, Kamel Aliouane a écopé de deux ans de prison

ferme, alors que l'ancien directeur des domaines, Rachid Amara, a été condamné à deux ans de prison, même peine prononcée à l'encontre du fils de l'homme d'affaires Ben Fassih Mohamed.

Les accusés sont poursuivis dans cette affaire pour abus de fonction, octroi d'indus privilégiés et dilapidation de deniers.

K. L.

Université de Ouargla

Innovation : Sonatrach participe à l'organisation d'un concours

La Société nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé dans un communiqué sa participation à l'organisation d'un concours d'innovation pour les étudiants de l'Université «Kasdi-Merbah» à Ouargla, durant le mois courant, et ce, dans le cadre de son rôle de partenaire économique. «Considérant son rôle de partenaire économique, le Groupe Sonatrach et en collaboration avec l'Agence nationale d'évaluation des résultats de la recherche et du développement

technologique (Anvredet) et l'incubateur de l'Université de Ouargla a contribué à l'organisation d'un concours d'innovation pour les étudiants de l'Université Kasdi-Merbah en février 2021», précise la Société dans une publication sur sa page Facebook. Selon la même source, ce concours, destiné à chaque porteur de projet innovant, choisira les meilleures idées innovantes sous le slogan «d'une idée à une entreprise émergente».

L. M.

Energie

Report du 8^e séminaire international de l'Opep à fin juin 2022

■ L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a annoncé le report de son 8^e Séminaire international à l'année prochaine en raison de la pandémie de Covid-19.



Par Salem K.

«Le séminaire, initialement prévu du 16 au 17 juin 2021, se tiendra désormais du 29 au 30 juin 2022 au palais

impérial de la Hofburg à Vienne, en Autriche», a précisé l'Organisation énergétique dans un communiqué publié sur son site web. Cité dans le communiqué, le Secrétaire général de l'Opep, Mohammad Sanusi

Barkindo, a déclaré que «le Séminaire international de l'Opep est considéré comme l'un des événements majeurs du calendrier énergétique mondial et la décision de le reporter fait suite à des consultations très étroites

avec de nombreuses parties prenantes, y compris nos pays membres». Il a, à ce propos, ajouté que bien que cette décision n'ait pas été facile à prendre, la priorité absolue de l'Organisation est la sécurité et la santé de tous les participants.

«Nous sommes impatients de tirer parti de nos réalisations passées et d'organiser à nouveau un séminaire encore plus réussi en 2022», a-t-il encore souligné. Les participants au séminaire comprennent habituellement des ministres des pays membres de l'Opep, des pays participants à la Déclaration de coopération et d'autres pays producteurs et consommateurs de pétrole en plus des chefs d'organisations internationales, des dirigeants de sociétés pétrolières nationales et internationales ainsi que d'autres chefs de file de l'industrie, des universitaires, des analystes, des experts en énergie et des journalistes de médias spécialisés. L'Opep organise des

séminaires depuis 1969 et le premier de la série actuelle de séminaires internationaux a eu lieu en 2001.

«Au cours des décennies suivantes, le séminaire de l'Opep a pris de l'ampleur et de la portée, couvrant des sujets tels que l'économie mondiale, la finance mondiale, la coopération énergétique et la transition, développement durable et environnement», note le communiqué.

Sa dernière édition, tenue en 2018, a attiré un record de plus de 950 participants de plus de 50 pays, environ 80 orateurs, 60 ministres et P-dg, 19 sponsors, 20 exposants et 170 journalistes, analystes et photographes.

«Le report intervient alors que les restrictions de voyage restent en place dans de nombreux pays et que les mesures de verrouillage compliquent la logistique de la planification des grands événements internationaux», souligne l'Organisation.

S. K.

Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe

L'inflation dans la région du CCG plus élevée que les deux années précédentes

L'inflation dans la région du CCG (Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe) sera plus élevée cette année qu'en 2019 et 2020 mais restera gérable, selon un rapport du bureau d'analyse Oxford Economics. Le rapport sur les économies régionales a déclaré que la région continuera d'avoir des tendances désinflationnistes à court terme malgré une forte hausse des prix des denrées ali-

mentaires au cours de l'année écoulée. «Nous ne pensons pas que la hausse de l'inflation alimentaire soit préoccupante, car elle a des contreponds désinflationnistes», estiment les auteurs du rapport.

Cependant, les faibles perspectives des devises nationales, qui sont indexées sur le dollar américain, continueront d'alimenter les pressions inflationnistes résultant de la hausse des prix mondiaux des denrées

alimentaires et des transports, ajoute la même source.

En particulier, la baisse des loyers continue de contribuer négativement au coût du logement et à l'inflation globale, ont-ils prévu. «Ce segment, qui représente 27 % en moyenne du panier de consommation de la région, est sur une tendance à la baisse depuis fin 2016», ont déclaré les économistes d'Oxford Economics. Les locations ont diminué presque

continuellement depuis début 2018 en Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis. A Bahreïn, à Oman et au Qatar, cette tendance s'est accélérée en 2020. Selon le rapport, le retour des travailleurs expatriés dans le Golfe serait lent, les marchés du travail se stabilisant tout juste, ce qui jouera également un rôle clé dans la stabilisation de l'inflation dans la région. «Le déclin des expatriés a été particulièrement prononcé au Koweït et à

Oman [environ 20% et 15 %, respectivement], nous ne nous attendons pas à un rebond significatif», affirment les auteurs du rapport.

«Ailleurs, nous nous attendons à ce que les expatriés reviennent à mesure que les économies se remettent de la pandémie de Covid-19, mais il faudra probablement quelques années pour que les chiffres reviennent aux niveaux d'avant la crise», a-t-on ajouté.

Samia Y.

Chine

L'activité manufacturière en février a eu la plus faible croissance en 9 mois

L'activité manufacturière en Chine a connu en février son plus faible rythme de croissance en neuf mois, avec des ralentissements liés aux congés du Nouvel an lunaire, selon des chiffres officiels publiés hier. L'indice d'activité des directeurs d'achat (Purchasing Managers' Index, PMI), référence pour mesurer l'activité manufacturière, a reculé

à 50,6 en février contre 51,3 en janvier, avec des ralentissements dans la production, les nouvelles commandes et les échanges extérieurs, selon le Bureau national des statistiques (NBS). Le chiffre était de 51,9 en décembre. L'indice s'inscrit ainsi au plus bas depuis mai 2020 – il était alors de 50,6 – mais se maintient au dessus de la barre des 50. Un nombre supérieur à

50 témoigne d'une expansion de l'activité et, en-deçà, il traduit une contraction. «Le Nouvel an lunaire est tombé mi-février cette année et le facteur des congés a eu un impact plus important sur la production et les activités des entreprises durant ce mois», a expliqué Zhao Qinghe, un responsable du NBS. Il a ajouté que les nouvelles commandes à l'exportation comme celles à l'importation montraient un recul, affectées par une production et des achats ralentis durant la période du Nouvel an, traditionnellement une basse saison pour l'activité manufacturière. Les attentes restent toutefois positives, et même si les plus petites entreprises ont été davantage affectées par les facteurs saisonniers, elles restent élevées dans l'équipement spécialisé, l'automobile ou l'élec-

tronique, selon les chiffres officiels. Certaines entreprises s'attendent pour mars à une «période de pointe». Parallèlement, le PMI non-manufacturier s'est établi à 41,4 en février, en baisse par rapport à 52,4 le mois précédent, selon le NBS qui note un recul dans l'activité des services et de la construction, également touchés par les congés.

Sara B.

Royaume-Uni

Le gouvernement crée une banque publique pour financer les infrastructures

Le ministre britannique des Finances, Rishi Sunak, annoncera mercredi la création d'une banque publique qui financera, à hauteur de plusieurs milliards de livres, des projets d'infrastructures pour soutenir l'économie impactée par la pandémie de Covid-19, ont indiqué ses services. Cette banque, qui sera lancée au printemps, sera initialement dotée de

12 milliards de livres en capital, auxquels s'ajoutent 10 milliards de livres en prêts garantis par l'Etat. Cela permettra de soutenir plus de 40 milliards de livres d'investissements dans les infrastructures, comme les transports ou les énergies renouvelables, qui «relanceront l'économie tout en aidant le Royaume-Uni à atteindre son objectif de neutralité carbone», a indiqué le ministè-

re des Finances dans un communiqué.

«Nous soutenons cette banque avec les financements nécessaires pour réaliser des infrastructures dignes du XXI^e siècle et créer des emplois», a souligné le ministre Rishi Sunak.

Censé accompagner la reprise, le budget dévoilé mercredi sera le premier depuis la sortie effective du marché unique et de

l'union douanière européens par le Royaume-Uni, l'un des pays au monde les plus durement touchés par la pandémie de coronavirus avec plus de 122 000 morts.

Le PIB du pays s'est contracté au rythme record de 9,9 % en 2020 à cause du choc de la crise sanitaire, qui a paralysé des secteurs entiers d'activité pendant des mois.

Un nouveau confinement, en vigueur depuis début janvier, sera progressivement levé entre mars et fin juin. En juin dernier, le Premier ministre, Boris Johnson, avait déclaré vouloir s'inspirer du «New Deal» du président américain Franklin D. Roosevelt pour relancer l'économie, en investissant massivement dans les infrastructures.

Nabila T.

Parc animalier d'Ain M'lila L'université d'El Tarf apporte son assistance pour soigner un tigre du Bengale

L'UNIVERSITÉ Chadli - Bendjedid d'El Tarf a réussi à sauver d'une mort certaine un tigre du Bengale souffrant d'un abcès volumineux au niveau de la croupe, a-t-on appris, samedi, des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur.

Sollicité par le propriétaire d'un parc animalier implanté dans la commune de Ain M'lila (Oum Bouaghi) et ce, après de «vaines tentatives de traitements et plusieurs interventions pour soulager ce félin de 8 ans et pesant près de 200 kg», le professeur à l'université d'El Tarf et chirurgien vétérinaire, Zeroual Fayçal, est parvenu à soulager ce fauve de son énorme abcès qui allait lui coûter la vie, a-t-on indiqué de même source.

Assisté par deux autres vétérinaires de l'université de Souk Ahras, Abdelhamid Achouri et Atef Aouadi, le P Zeroual a pu, après une intervention chirurgicale qui a duré plusieurs heures, soulager le félin qui souffrait le martyr au niveau de la croupe sérieusement infectée et laissant une plaie béante sur son bassin, a expliqué la même source.

Plusieurs soins ont été prodigués à ce félin, avec un suivi post opératoire rigoureux, a-t-on également précisé, assurant que «ces compétences en sciences vétérinaires de l'université algérienne ont apporté assistance, anesthésie, soins, chirurgie réparatrice, traitement et suivi et effectué cette intervention à titre gracieux».

Il s'agit de la première intervention de ce genre au niveau local, a-t-on soutenu, indiquant qu'aujourd'hui, «l'animal est sauf et que sa vie n'était plus en danger par la blessure et l'infection qui s'était propagée».

Selon le vétérinaire Zeroual, l'animal, qui est soumis à des contrôles médicaux supplémentaires, «s'est remis de sa blessure après une dizaine de jours et un suivi régulier».

Le propriétaire du félin a, quant à lui, confié que la précieuse collaboration avec l'université d'El Tarf a non seulement mis fin aux souffrances du tigre, mais a surtout sauvé sa vie d'une mort certaine.

Cet animal a repris des forces et a rejoint le groupe de tigres constitué de cinq animaux, dont une tigresse blanche, récemment accouplée à ce félin.

Le tigre est actuellement exposé aux visiteurs du parc animalier aux côtés de plusieurs autres espèces, dont des lions, tigres, loups, pumas, hyènes, renards, fennecs, singes, autruches, émeus, lamas, sangliers et une multitude de volailles et de rapaces, a-t-on affirmé.

K. N.

Affaires religieuses

Le projet d'unification des programmes d'enseignement coranique «bientôt» finalisé

■ La commission nationale d'élaboration des programmes d'enseignement relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs est sur le point de finaliser le projet d'«unification des programmes d'enseignement coranique», a-t-on appris, samedi, auprès du ministère.

Par Lina B.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique, Mohamed Azzoug, a indiqué que la commission nationale d'élaboration des programmes, mise sur pied par le ministère à l'effet d'unifier les programmes d'enseignement coranique, était sur le point de finaliser son travail, ajoutant que les manuels seront «bientôt» distribués aux écoles coraniques à travers le pays.

«La commission s'est attelée à l'élaboration, sur la base de méthodologies étudiées, de manuels qui seront adoptés par toutes les classes d'enseignement coranique à travers le pays», a-t-il précisé.

Les manuels d'enseignement coranique englobent quatre ouvrages sur l'éducation islamique et les différentes activités destinés à la catégorie d'âge de 4 à 6 ans (préscolaire), a-t-il



encore ajouté. Le nombre des enfants en-dessous de l'âge de scolarité inscrits à l'enseignement coranique s'élève à près de 21 000 élèves, répartis sur 1 980 écoles coraniques annexées aux mosquées et 507 autres autonomes, tandis que le nombre

des écoles coraniques en Algérie s'élève à 2 487.

Quant au nombre global des élèves des écoles coraniques, le même responsable a évoqué «près d'un million à travers le pays», soulignant que ces écoles accueillent également des

adultes (retraités, femmes au foyer et étudiants) désirant apprendre la récitation du Coran.

Ces écoles accueillent également pas moins de 80 000 apprenants dans les classes d'alphabetisation.

L. B.

Front de l'Algérie nouvelle (FAN)

La création du Conseil supérieur de la jeunesse «encourage l'adhésion à l'action politique»

La création du Conseil supérieur de la jeunesse annoncée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vient «encourager cette catégorie à adhérer davantage à l'action politique», a affirmé, samedi à Sidi Bel-Abbès, le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam.

Animant un meeting populaire à la bibliothèque de lecture publique «Mohamed-Kebbaty»,

le président du FAN a déclaré que «la décision de créer le Conseil supérieur de la jeunesse impulsera une dynamique à la scène politique et encourage cette catégorie à s'engager davantage dans le travail politique».

Djamel Benabdeslam a insisté sur la nécessité de soutenir les jeunes candidats aux élections, soit dans des listes indépendantes ou partisans, et à leur donner les mêmes chances

conformément à l'esprit de la Constitution. Concernant la nouvelle loi des élections, le président de cette formation politique a indiqué que «cette loi comporte des amendements positifs», tout en estimant qu'il subsiste encore des lacunes et des aspects négatifs. Il a fait savoir, à ce propos, que sa formation politique a présenté des propositions concernant les amendements contenus dans la nouvelle loi des élections, soulignant

également que le FAN est prêt pour les prochaines élections législatives.

M. Benabdeslam a appelé au parachèvement du processus de développement pour construire l'Algérie nouvelle et former un cadre politique fort par l'unification des rangs et la protection du pays contre tout ce qui le guette, saluant le rôle de l'Armée nationale populaire qui représente le rempart de l'Etat, a-t-il dit.

Ali B.

Pour promouvoir la destination Constantine

Vaste campagne de nettoyage et de reboisement

Une vaste campagne de nettoyage et de reboisement a été lancée à travers de nombreux sites touristiques de Constantine, avec la participation de 40 agences de tourisme et de voyages du pays, en vue de faire la promotion de cette wilaya comme destination touristique par excellence.

S'exprimant en marge du lancement de cette campagne, le directeur de la Conservation locale des forêts, Moussa Chenafi, a affirmé à l'APS que cette opération, organisée en coopération avec les directions du tourisme et de l'artisanat et de l'environnement, et en coordination avec des agences de touris-

me et de voyages, a ciblé la réserve de Djebel Ouahch de Constantine, le Chemin des touristes et le jardin de Soussse.

Ce responsable a ajouté que cette initiative vise à embellir ces zones touristiques dans l'objectif de faire la promotion de Constantine en tant que destination privilégiée du tourisme domestique.

«En plus du nettoyage des quatre lacs de la réserve de Djebel Ouahch, des centaines de poubelles seront mises à la disposition des citoyens et des touristes pour faciliter la collecte des déchets», a ajouté le même responsable, précisant que près de 250 arbustes d'espèces adap-

tées au climat local ont notamment été plantées sur ce site naturel.

Pour sa part, Amina Benmouloud, responsable des réservations domestiques dans une agence de tourisme et de voyages de Constantine, considère que le choix porté sur la wilaya de Constantine, après Tijkda et Béjaïa, vise à mettre en valeur les sites qui font la richesse de cette wilaya aux ressources touristiques variées.

Elle a ajouté que la participation de 40 agences de tourisme et de voyages à cette campagne vise à faire connaître de nouvelles destinations touristiques en vue d'organiser des périples

touristiques dans cette wilaya et conférer au tourisme domestique une autre dimension.

Dans le même contexte, le secrétaire général du Club Aventure CAV de Constantine, Mohamed Amireche, a estimé que le nettoyage de la réserve de Djebel Ouahch contribuera à la promotion du tourisme domestique. La même source a aussi rappelé que ce club organise des excursions hebdomadaires pour faire connaître les plus importantes zones touristiques de Constantine, en œuvrant à les intensifier à l'avenir pour attirer le plus grand nombre de visiteurs dans cette wilaya.

Yanis H.

«Digital Gate International Film Festival»

Une quinzaine de pays au rendez-vous

■ Les activités culturelles et artistiques se poursuivent sur les plateformes numériques, malgré la décision d'ouvrir les établissements culturels et salles de spectacles au public.

PH/D.R.
Par Abia Selles

Les raisons sont diverses. D'abord, il y a des gens qui pensent que l'activité en mode numérique assure la participation d'un nombre important d'artistes puisque les aéroports sont encore fermés aux vols extérieurs. Pour d'autres, il est important d'utiliser la technologie là où c'est possible, puisqu'elle facilite la communication avec les gens là où ils sont. Il y a aussi des événements qui sont nés dans les plateformes numériques en pleine crise sanitaire internationale, et leurs organisateurs ont choisi de rester dans le même concept.

En effet, les organisateurs du «Digital Gate International Film Festival» adoptent toutes ces raisons et continuent d'organiser ce festival en mode virtuel. D'ailleurs, 17 courts métrages ont été sélectionnés pour la compétition officielle de cet événement pour l'édition du

mois de février. Cette manifestation filmique organisée sur les plateformes numériques depuis le début du confinement lié à la pandémie de Covid-19 enregistre une forte participation étrangère. Sur la base de 31 films en provenance de quinze pays, seuls dix-sept sont retenus pour la compétition officielle, annoncent les organisateurs.

Ces derniers ont précisé qu'une forte participation de réalisateurs des pays arabes est enregistrée, à l'instar de l'Algérie avec 6 films, l'Égypte et la Tunisie qui ont soumis 5 films chacune, en plus de la participation pour la première fois de réalisateurs de Slovaquie et des Philippines. Les organisateurs ont également reçu des films de cinéastes indiens, afghans, français, américains ou encore syriens.

La sélection de cette édition compte les films algériens «Fantômes» de Zahreddine Djedri, «I will leave as I will never come back» de Erayeh



Ben Driss et «Mania» de Houssein Abbassi, en plus d'autres œuvres comme «Le verrou» du Tunisien Seif Chouk,

«Coulourless» de l'Afghan Abdul Hamid Mandgar, «Too Late» de l'Égyptien Hicham Anis, ou encore «5 Stars Rating» de l'Américain Al Mitchell.

Cet événement qui prend de l'ampleur au fil des éditions, est marqué par la variété et la profondeur des thèmes abordés. D'ailleurs, il est à rappeler que le «Digital Gate International Film Festival» est le premier festival virtuel mensuel dédié au court métrage en Algérie, créé en avril 2020 par le cinéaste algérien Dalil Belkhouir en partenariat avec de nombreux festivals étrangers.

A. S.

Produite par l'association culturelle «Echo d'arts»

La pièce théâtrale «El Mersat» présentée en avant-première

La pièce théâtrale «El Mersat», produite par l'association culturelle «Echo d'arts» de Tissemsilt, a été présentée en avant-première, samedi, à la maison de la culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem» du chef-lieu de wilaya.

L'œuvre théâtrale écrite par le président de l'association, Rachid Harouche, et mise en scène par Rabah Hella, aborde l'histoire d'un groupe de marins dont le navire perd la bousole en mer ne parvenant pas à accoster pendant des semaines. Une lutte s'engage pour sortir de

cette situation et atteindre la terre.

Rachid Harouche a souligné que la générale de la pièce «El Mersat» vient pour relancer l'activité théâtrale de son association après une période d'arrêt à cause de la pandémie de Covid-19. Il est prévu la présentation de

cette pièce, qui est une nouvelle production de l'association, prochainement dans des wilayas voisines dont Tiaret et Chlef et lors des prochaines vacances scolaires de printemps aux théâtres régionaux de Saida, Mascara et Sidi Bel-Abbès, a-t-il indiqué.

F. H.

Concours de calligraphie et d'enluminure

Remise des distinctions aux lauréats

Les lauréats du premier concours de calligraphie arabe et de l'enluminure islamique, organisé par le Club algérien de la calligraphie arabe et de l'enluminure islamique et la Fondation «Afak» pour les arts et la connaissance, ont été distingués samedi, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger.

Dans la section «Calligraphie arabe», Said Benabdellah et Djamel Eddine Kara Bernou se sont partagés la première place, suivis par Mustapha Kouadri à la

deuxième place, alors que Hamza Rahmani et Riadh Djabelkhir ont eu droit à des récompenses symboliques.

Les lauréats ont été primés par un jury présidé par le calligraphe-formateur de renom, Mohamed Safar Bati, après une sélection «très serrée», selon les organisateurs, faite sur 28 propositions issues de différentes villes d'Algérie.

D'un autre côté et dans la section «Enluminure islamique», Asma Meghout, Selma Anif et

Salima Benzineb ont obtenu les trois premières places, alors que le jury de cette section, présidé par Amel Difellah, a attribué des prix d'encouragement à Amina Kadi et Ihen Takdenti.

La plus jeune des participantes à ce concours, Sirine Baba Hadji, mise à l'honneur par le président du Club algérien de la calligraphie arabe et de l'enluminure islamique, Mohamed Benganif, a également eu droit à une récompense symbolique.

Exposées au public, les six œuvres primées des deux concours, exécutées pour retranscrire les versets du saint Coran, ont embelli l'espace de la scène sur laquelle s'est produite, à différents moments de la cérémonie, la chorale «El Besma pour l'art et l'authenticité» et les «mounchids» aux voix présentes et étoffées, Mohamed Grari, Ibrahim Boulanaâche, Mohamed Abi Smaïl et Zoheir Babeker.

D. R.

Archéologie

Découverte d'un char de l'époque romaine près de Pompéi

Le parc archéologique de Pompéi a annoncé samedi la découverte d'un grand char de cérémonie, retrouvé dans un excellent état, à quelques centaines de mètres seulement au nord du célèbre site culturel italien, rapportent des médias.

«Un grand char de cérémonie à quatre roues, avec ses éléments en fer, de belles décorations en bronze et en étain, des

restes de bois minéralisés, des empreintes d'éléments organiques (des cordes aux restes de décorations végétales), a été retrouvé presque intact», indique un communiqué du parc archéologique. Le char a été découvert dans un porche devant une écurie où, déjà en 2018, les restes de 3 équidés, dont un cheval attelé, avaient été trouvés, précise le communiqué. Cette découverte a été faite à Civita Giuliana,

un quartier situé à quelques centaines de mètres au nord du parc archéologique de Pompéi. Elle a été réalisée dans le cadre de la lutte contre les pilliers de tombes, particulièrement actifs dans cette zone de l'Italie, pleine de trésors archéologiques encore à découvrir.

«Il s'agit d'un char de cérémonie (...) non pas utilisé au quotidien ou pour les transports agricoles, mais pour accompagner

les moments de fête de la communauté, les parades et processions», explique le directeur du parc archéologique, Massimo Osanna, cité dans le communiqué. Comme la plupart des sites culturels italiens, Pompéi, ensevelie par l'éruption du Vésuve en l'an 79 après JC, est resté fermé ces derniers mois à cause de la pandémie de Covid et n'a rouvert que le 18 janvier.

C. M.

Cinémathèque d'Alger Un cycle de films policiers proposé au public

UNE SÉLECTION de projections dédiée au film policier a débuté samedi à la salle de la Cinémathèque d'Alger qui a repris ses activités dernièrement, a indiqué l'établissement dans un communiqué.

Au programme, quatre films sont proposés aux cinéphiles, invités à suivre ces projections prévues jusqu'à mardi, précisément. «Un justicier dans la ville» (1974) de Michael Winner, «Le clan des siciliens» (1969) de Henri Verneuil, «La maison sur la plage» (1955), de Joseph Pevney et «Tueur d'élite» (1975) de Sam Peckinpah, sont au menu de ces projections programmées à raison de deux séances par jour.

Les projections de films dans les salles de cinéma relevant du ministère de la Culture et des Arts ont été suspendues en mars dernier, dans le cadre des mesures préventives liées à la lutte et à la prévention contre la propagation du coronavirus en Algérie.

F. H.



Birmanie

Trois morts dans des manifestations violemment dispersées

■ De nouveaux rassemblements de protestation contre le coup d'État militaire en Birmanie ont été violemment dispersés hier par les forces de sécurité, des médias et des sources locales faisant état de trois manifestants tués.

Par Mourad M.

Le pays est secoué par une vague de manifestations pro-démocratie et une campagne de désobéissance civile depuis le putsch qui a renversé la dirigeante civile Aung San Suu Kyi le 1^{er} février. Les autorités ont graduellement intensifié l'usage de la force pour les disperser, avec des gaz lacrymogènes, canons à eau, balles en caoutchouc et parfois des balles réelles. Hier matin, les forces de sécurité étaient mobilisées en nombre pour disperser très vite les foules qui se rassemblaient en réponse à un appel à de nouvelles manifestations.

Trois personnes ont péri et une vingtaine d'autres ont été blessées quand les autorités sont intervenues contre un rassemblement dans la ville côtière de Dawei, dans le sud du pays, selon un travailleur de la santé et des médias locaux.

Pyae Zaw Hein, volontaire auprès des secouristes, a expliqué à l'AFP que les trois avaient été «touchés par des tirs à balles réelles», alors que les blessés avaient été atteints par des tirs de balles en caoutchouc.

«Il pourrait y avoir beaucoup plus de victimes car nous conti-

nuons de recevoir des blessés», a-t-il ajouté.

Le média local «Dawei Watch» a également fait état de trois morts.

On dénombrerait auparavant au moins cinq morts dans les rangs des manifestants depuis le coup d'État. L'armée affirme qu'un policier a péri en tentant de disperser une manifestation.

A Rangoun, les forces de sécurité ont aussi très vite dispersé hier une manifestation. Mais on ignore si des tirs à balles réelles ont eu lieu. «La police a commencé à tirer dès que nous sommes arrivés», a déclaré à l'AFP Amy Kyaw, une institutrice de 29 ans. «Il n'y a pas eu un mot d'avertissement. Certains ont été blessés et certains sont toujours en train de se cacher dans les maisons du quartier».

Des retransmissions en direct sur les réseaux sociaux montraient les forces de sécurité utilisant des gaz lacrymogènes contre la foule à Rangoun ainsi que des canons à eau dans la ville de Mandalay, plus au nord.

Samedi déjà, les rassemblements globalement pacifiques avaient été accueillis de façon très ferme par les autorités.

Au moins trois journalistes ont été arrêtés, dont un photographe de l'agence américaine

Associated Press ainsi qu'un vidéaste et un photographe de deux agences birmanes, respectivement Myanmar Now et Myanmar Pressphoto.

Plus de 850 personnes ont été arrêtées, inculpées ou condamnées pour leur implication dans les manifestations, selon une ONG d'aide aux prisonniers politiques (AAPP).

Mais ce chiffre devrait exploser au sortir du week-end, des médias officiels faisant état de 479 arrestations pour la seule journée de samedi. Cette répression a été condamnée par de nombreuses capitales étrangères. Les États-Unis et l'Union européenne notamment ont dénoncé la violence utilisée par les forces de sécurité et demandé à la junte de se retirer.

Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991, n'a pas été vue en public depuis son arrestation.

Assignée à résidence dans la capitale Naypyidaw, elle a été inculpée pour l'importation illégale de talkies-walkies puis pour violation des restrictions liées au coronavirus, des chefs d'accusation pour lesquels elle est cen-



Ph. > D. R.

sée comparaître aujourd'hui.

Malgré plusieurs demandes, son avocat Khin Maung Zaw n'a pas été autorisé à voir sa cliente.

«En tant qu'avocat, j'ai toute confiance dans le tribunal et dans le principe du procès équitable», a-t-il dit à l'AFP. «Mais en cette période, tout peut arriver».

La junte a démis samedi de ses fonctions son ambassadeur aux Nations unies, Kyaw Moe Tun, au lendemain de sa rupture spectaculaire avec le pouvoir militaire qui a intensifié la répression des manifestants dans le

pays. «Nous avons besoin de l'action la plus forte de la communauté internationale pour immédiatement mettre fin au coup d'État militaire, mettre fin à l'oppression du peuple innocent et rendre le pouvoir de l'État au peuple», a déclaré Kyaw Moe Tun lors d'une session spéciale de l'Assemblée générale consacrée à la Birmanie. Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a indiqué que l'organisation n'avait pas été formellement informée du renvoi du diplomate.

M. M.

Yémen

La bataille de Marib fait rage, au moins 50 morts

La bataille pour le contrôle de la province pétrolière de Marib au Yémen fait rage entre les rebelles Houthis et les forces gouvernementales, avec un lot quotidien de dizaines de morts, faisant craindre une escalade à grande échelle du conflit. Samedi, au moins 50 combattants ont péri dans les affrontements acharnés au lendemain d'un bilan plus lourd de 60 morts, à Marib, dernier bastion sous contrôle du pouvoir dans le nord du pays en guerre depuis 2014, selon des sources gouvernementales.

En Arabie saoudite voisine, les autorités ont fait état de la mise en échec d'une attaque aux missiles lancée par les Houthis contre Ryad, où de fortes explosions ont été entendues en soirée, et de l'interception de quatre drones lancés, selon elles, par les rebelles contre le sud saoudien. Ces attaques n'ont pas été revendiquées dans l'immédiat. L'Arabie saoudite est à la tête d'une coalition de pays qui aide militairement le pouvoir du Yémenite Abd Rabbo Mansour Hadi dans sa guerre contre les rebelles. Les Houthis, qui tentent de s'emparer depuis plus d'un an de Marib, ont repris le 8 février leur offensive contre cette province, l'une des rares régions restées aux mains des loyalistes dans le Nord largement contrôlé par les rebelles.

Dans leur tentative de repousser l'assaut, les forces loyalistes bénéficient d'un atout : l'aviation

de la coalition militaire qui bombarde les positions des Houthis pour les empêcher d'avancer dans la province.

D'après l'une des sources militaires gouvernementales, «22 membres des forces loyalistes, dont le commandant des forces spéciales à Marib, le général Abdel Ghani Chaalane, et plus de 28 rebelles ont péri dans les combats qui se poursuivent sans répit». Selon l'agence de presse du gouvernement, Marib «est la cible d'une offensive des plus féroces lancée par les Houthis qui utilisent tout genre d'armes y compris drones et missiles balistiques». La chaîne des rebelles Al-Massirah a fait état de 12 raids aériens de la coalition militaire en appui aux forces gouvernementales au sol.

Vendredi, plus de 60 combattants ont été tués à Marib, la journée la plus sanglante depuis la reprise de l'offensive qui a poussé des centaines de familles à la fuite. Ces derniers jours, les combats ont été particulièrement sanglants avec des dizaines de morts quotidiennement, selon les sources militaires.

Les Houthis ne divulguent généralement pas leurs pertes

Après une forte baisse des combats pendant plusieurs mois sur les fronts au Yémen, les rebelles sont repartis à l'assaut de la province de Marib, située à 120 km à l'est de la capitale

Sanaa et à proximité de champs pétroliers.

Dans cette guerre, les rebelles sont soutenus par l'Iran chiite qui dément néanmoins leur fournir des armes. L'Iran est le rival régional du royaume saoudien sunnite.

Un succès des insurgés serait un coup dur pour le pouvoir yéménite et l'Arabie saoudite.

La recrudescence des violences à Marib, ainsi que les attaques lancées ces dernières semaines par les rebelles contre le territoire saoudien, interviennent dans un contexte jugé pourtant apaisant en raison de la nouvelle politique américaine au Yémen de l'administration de Joe Biden.

Ce dernier a décidé de mettre fin à son soutien à Ryad dans cette guerre et de retirer les Houthis de la liste des «organisations terroristes» pour ne pas entraver, selon lui, l'acheminement de l'aide humanitaire dans les territoires qu'ils contrôlent.

Jeudi, lors d'un premier entretien téléphonique avec le roi Salmane d'Arabie saoudite, Joe Biden a aussi évoqué «l'engagement des États-Unis à aider l'Arabie saoudite à défendre son territoire face aux attaques de groupes pro-Iran».

Le conflit au Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabe, a été déclenché en 2014 par une vaste offensive des Houthis qui se sont emparés de larges pans du territoire, y compris de la capitale Sanaa qu'ils contrôlent toujours.



Commentaire

Soutien

Par Fouzia Mahmoudi

Les démocrates ont essayé jusqu'au bout de mener à bien le procès en destitution de Donald Trump dans le but, pour beaucoup, de l'humilier mais surtout pour s'assurer que l'impétueux ex-président des États-Unis soit exclu de la scène politique américaine. Justement, à peine parti, le voilà de retour, décidé à faire payer ceux qui dans le camp républicain se sont joints aux démocrates et ont voté, sans succès, pour sa destitution. L'ex-président conservateur a ainsi accordé cette semaine son soutien à un candidat rival d'un républicain qui avait voté sa mise en accusation pour incitation à l'insurrection, menant à bien sa menace de mettre en difficulté les rares élus de son parti qui se sont élevés contre lui. Donald Trump a conséquemment annoncé son soutien «total» à Max Miller, ancien conseiller à la Maison-Blanche et membre de son équipe de campagne, dans la primaire qui l'opposera à Anthony Gonzalez, l'un des dix républicains de la Chambre des représentants, sur 211, qui avaient voté avec les démocrates pour l'accuser d'avoir incité l'assaut meurtrier du Capitole le 6 janvier dernier. «Max Miller est quelqu'un de merveilleux qui a fait un superbe travail à la Maison-Blanche et sera un fantastique membre du Congrès», écrit-il dans un communiqué. «Anthony Gonzalez ne devrait pas représenter les habitants de sa circonscription de l'Ohio parce qu'il n'a pas leurs intérêts à cœur», a ajouté le magnat de l'immobilier à propos de cet ancien joueur professionnel de football américain, élu pour la première fois à la Chambre des représentants en 2018. «Je suis honoré d'être soutenu par le président Donald Trump», a tweeté Max Miller. Donald Trump avait été mis en accusation («impeachment») à la Chambre le 13 janvier puis acquitté un mois plus tard après son procès au Sénat. Sept sénateurs républicains sur cinquante avaient voté avec les cinquante démocrates en faveur de sa condamnation. L'ex-président reste très populaire auprès des électeurs conservateurs et s'est dit prêt à aider son parti à regagner la majorité au Congrès en 2022. Ceux qui craignaient ainsi que Donald Trump ne tente de garder la mainmise sur l'électorat républicain avaient vu juste, et l'ex-président semble bien décidé à être un opposant incontournable pour les démocrates au pouvoir, et avec encore des dizaines de millions d'Américains qui le soutiennent toujours, il pourrait bien être une fois encore le candidat du camp conservateur en 2024.

F. M.



CS Constantine

Hamdi satisfait du nul face à l'OM

L'ENTRAÎNEUR du CS Constantine (Ligue 1), Miloud Hamdi, a estimé, samedi, que le score de parité (0-0) sur lequel s'est achevé la veille le match contre l'Olympique Médéa était «un résultat positif réalisé face à un sérieux prétendant au titre de champion». S'exprimant au lendemain de la rencontre disputée à Médéa contre l'OM (provisoirement 2^e du classement), le technicien Hamdi, qui a apprécié le rendement de ses joueurs lors de ce match, a considéré que le CSC est revenu avec un point précieux. «Je suis satisfait après le bon nul obtenu vendredi chez le dauphin du classement, car mes joueurs ont bien réagi après la défaite contre le MC Oran et ont été récompensés de leur tra-

vail à l'entraînement», a indiqué le coach des «Sanafir». Les coéquipiers du capitaine Lamri «ont fait montre d'un grand état d'esprit, car ils étaient tout près d'arracher une victoire», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Ce match était une bonne épreuve pour nos joueurs qui se sont montrés solides et très engagés. Ils ont réussi à mettre en application tout ce qu'on a préparé aux entraînements. Je les invite fortement à rester sur leur lancée». De son côté, le nouvel entraîneur-adjoint du CSC, Ahmed Benkabilia, a affirmé que ce résultat allait «rassurer psychologiquement» les joueurs et leur permettra de bien préparer le prochain match à domicile contre le NA Hussein-Dey.

Ligue 2 algérienne (3^e journée)

Statu quo à l'Est et au Centre, regroupement en tête à l'Ouest

LA 3^e JOURNÉE de Ligue 2 de football, disputée vendredi et samedi, n'a pas apporté de grands changements au classement des trois groupes, avec l'US Chaouia et l'USM El Harrach qui restent en tête de leur groupe respectif (Est, Centre), alors que trois équipes se partagent la première place du groupe Ouest. A l'Est, l'US Chaouia a enchaîné une troisième victoire consécutive, en s'imposant devant le MO Constantine (2-1), et laisse l'ES Tadjenanet victorieuse en déplacement face à l'AS Khroub (0-1), à deux leaders. Le HB Chelghoum Laïd, troisième avec 6 points, a également assuré la victoire à domicile en battant le MSP Batna (2-1), de même que l'USM Annaba, qui a dominé l'USM Khenchela (2-0), pointé au 4^e rang avec 5 points. Dans le bas du classement, le MC El Eulma continue de manger son pain noir, en concédant une troisième défaite en autant de matchs, face au CA Batna (1-0), qui occupe la 4^e place aux côtés de l'USM Annaba. Au Centre, cette journée a été marquée par l'interruption du match WR M'sila - ES BEn Aknoun (2-3), suite à l'agression de l'arbitre par un

joueur de M'sila. Dans les autres matchs, l'USM El Harrach leader avec 7 points, est sorti vainqueur du choc face à la JSM Béjaïa (1-0), alors que le RC Kouba est parti ramener le point du match nul face à l'USM Blida (0-0), qui décroche le premier point de la saison. Le RC Arbaâ et l'IB Lakhdaria, vainqueurs respectivement devant le CR Béni Thour (2-0) et l'Amel Boussaâda (3-0), ont profité de l'occasion pour rejoindre le RCK à la 2^e place du classement avec 5 points. Dans le groupe Ouest, l'ASM Oran, vainqueur dans la douleur face à l'US Remchi (1-0), vendredi, s'est hissée pour la première fois en tête du classement, mais a été à nouveau privée de son entraîneur Kamel Mouassa. L'ASMO, qui compte 7 points, partage la première place au classement avec le SKAF Khemis (3-1). Le CR Témouchent, leader lors des deux premières journées, est descendu de ses nuages après avoir concédé sa première défaite de la saison, de surcroît à domicile contre le nouveau promu SKAF Khemis (2-1).

Natation / AG ordinaire de la FAN

Adoption des bilans moral et financier

LES MEMBRES de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de natation (FAN), réunis samedi en session ordinaire (AGO), ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2020 et du mandat olympique (2017-2021). Les travaux de l'AGO qui se sont déroulés sous la supervision de la représentante du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) ont enregistré la présence de 33 membres sur les 45 membres votants. Lors de cette session ordinaire, les membres de l'AG ont procédé à l'adoption du procès-verbal (PV) de l'AGO de 2019, avant de passer à l'approbation des bilans moral et financier de l'exercice 2020 ainsi que du mandat olympique (2017-2021).

Les membres de l'AG ont également procédé à l'installation des commissions de candi-

datures, recours et passation de consignes, en vue de l'AG électorale, prévue le 13 mars (9h00) à la salle de conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). La commission de candidatures est dirigée par le président de Ligue de Sétif, Zine el-Abidine Krachmi, celle des recours par Abdelkrim Boulaoued (MR Sétif), alors que Lyes Bessaid de la Ligue d'Annaba est à la tête de la commission de passation de consignes. Au terme de cette AGO, le président de la FAN, Mohamed-Hakim Boughadou, candidat pour un deuxième mandat olympique (2021-2024) à la tête de l'instance fédérale, a salué «l'engagement permanent et l'esprit de transparence, de respect et de démocratie des membres de l'AG, qui a toujours empreint les échanges au sein de la grande famille nataire».

Ligue 1 algérienne (15^e journée)

L'Aigle Noir de nouveau leader, la JSK bête noire du «Doyen»

■ L'Entente de Sétif a repris les commandes de la Ligue 1 de football, en étrillant l'ASO Chlef (3-0), samedi soir, pour le compte de la 15^e journée qui a vu, par ailleurs, la JS Kabylie surprendre le MC Alger dans le Clásico (1-2), alors qu'elle était réduite à dix, confirmant son statut de bête noire du «Doyen».



Les Sétifiens intraitables en championnat

Par Mahfoud M.

De son côté, le MC Oran a réussi à vaincre le signe indien face au Paradou AC (3-1) et qui ne lui réussissait pas par le passé, alors que le WA Tlemcen a réalisé un retentissant succès en déplacement contre l'AS Ain M'lila 3-0.

L'ESS a ainsi récupéré «sa» première place au classement, moins de vingt-quatre heures après l'avoir provisoirement perdue au profit de la JS Saoura, qui avait joué la veille, et remporté une large victoire contre l'US Biskra (4-0). Les buts de l'Aigle noir ont été l'œuvre de Kendouci, auteur d'un doublé (17', 60'), et Ammoura (66'). Un précieux succès à domicile pour le club des Hauts-Plateaux, car il porte leur capital à 30 points, soit un de mieux que la JS Saoura, désormais 2^e avec 29 points, devant l'Olympique de Médéa, relégué sur la troisième

marque du podium, avec 28 points, après avoir été tenu en échec à domicile par les Sanafir (0-0). L'OM est talonné de très près par le MC Oran, revenu au pied du podium avec 27 points, après avoir dominé le PAC (3-1), grâce notamment à l'homme en forme du moment, Guénina, auteur d'un doublé (47', 68'), et c'est l'Ougandais Okello qui a sauvé l'honneur pour les Algérois, à la 85'. De son côté, le WA Tlemcen a admirablement bien vendangé dans les malheurs de l'AS Ain M'lila, en allant la dominer sur son propre terrain (0-3), grâce à des réalisations de Bellatrèche (42' sp), Touil (53') et Aïchi (78'). Pour sa part, et même si elle évoluait en déplacement, la JSK a admirablement géré son Clásico face au MC Alger qu'elle a dominé (1-2) au stade du 5-Juillet, grâce notamment à Boulahia et Aït Abdeslam, respectivement aux 48' et 79', alors que Samy Frioui avait momentanément égalisé

pour le Doyen à la 64'. Le mérite des Canaris est d'autant plus grand d'avoir réalisé cet exploit puisqu'ils ont disputé la dernière demi-heure à dix contre onze, après l'expulsion de Kerroum à la 62'. Certes, le Mouloudia aussi avait terminé le match à dix, après le carton rouge brandi contre son capitaine Abderrahmane Hachoud. Mais pour ainsi dire, les carottes étaient déjà cuites, du fait qu'on jouait la 90'+2. Un précieux succès en déplacement pour les gars du Djurdjura, désormais seuls à la 5^e place avec 24 points, tout en ayant encore deux matchs en retard, alors que le Mouloudia reste scotché à la 10^e place, avec 19 unités, mais avec trois matchs en retard. Cette 15^e journée est amputée du match CA Bordj Bou Arréridj - CR Belouizdad, renvoyé à une date ultérieure, en raison de la participation du Chabab à la Ligue des champions.

M. M.

Résultats et classement :

Vendredi 26 février :

- OM- CSC 0-0
- JSS- USB 4-0
- NAH D-RCR 3-0
- USMA- NCM 3-0
- USMBA-JSMS 2-1

Samedi 27 février :

- ASAM- WAT 0-3
- MCO-PAC 3-1
- ESS- ASO 3-0
- MCA-JSK 1-2

Reporté à une date ultérieure :

- CAB BA- CRB

	Pts	J
1). ES Sétif	30	13
2). JS Saoura	29	14

3). O. Médéa	28	15
4). MC Oran	27	15
5). JS Kabylie	24	13
6). AS Ain M'lila	23	14
7). USM Alger	21	14
8). CR Belouizdad	20	10
-). Paradou AC	20	15
10). MC Alger	19	12
11). RC Relizane	17	14
-). WA Tlemcen	17	14
-). NA Hussein Dey	17	15
14). ASO Chlef	16	13
15). CS Constantine	14	13
-). USM Bel-Abbès	14	15
17). US Biskra	13	15
18). NC Magra	10	14
19). JSM Skikda	8	14
20). CABB Arréridj	4	14

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Athlétisme/Marche

Nouveau record d'Algérie du 5 000 m juniors garçons

LE JEUNE marcheur algérien Souhail Abderrahmane Aloui a établi un nouveau record national (juniors) du 5 000 mètres, avec un chrono de 20:04.15, lors du Championnat hivernal de Béjaïa, clôturé samedi soir dans le stade d'athlétisme de Souk Letnine. L'ancien record national chez les moins de 20 ans était détenu par Amine Djerfaoui en 21:15.76 que le marcheur du CA Tlemcen avait réalisé le 6 août 2006 en Tunisie. Aloui est sociétaire du club SARA Batna, et

selon la Fédération algérienne d'athlétisme, il est encadré actuellement par les techniciens Hakim Laghouil et Hicham Kihal. Le même jour, pendant la même compétition, la marcheuse Souad Azzi avait établi un nouveau record national du 5 000 mètres (dames) en 22:57. La sociétaire du club local, MB Béjaïa, a ainsi amélioré de 18 secondes l'ancien record, détenu par Dounia Kara depuis juillet 1996 à Yaoundé (Cameroun), avec un chrono de 23:15. R. S.

Ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables

Parution du livre blanc sur l'impact des changements climatiques en Algérie

LE MINISTÈRE de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a annoncé, hier, la parution du livre blanc sur l'impact des changements climatiques en Algérie. Ce document a été élaboré sur instruction du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a chargé le département de M. Chems Eddine Chitour d'engager une réflexion sur les effets des changements climatiques en Algérie, a indiqué le ministère dans un communiqué. « Cette réflexion, qui liste d'une façon non exhaustive les dégâts humains et matériels occasionnés par les changements climatiques, a été le fruit de la participation de plusieurs départements ministériels et d'universitaires spécialistes de l'environnement », précise la même source. Le livre blanc décrit les pertes dues aux perturbations climatiques et les efforts qu'a fait l'Algérie pour en atténuer les effets, selon le communiqué. « En s'impliquant dans la diminution des gaz à effets de serre

(GES), l'Algérie souhaite que l'effort réalisé puisse pouvoir être apprécié à sa juste valeur par les organisations internationales en charge du climat, notamment dans le futur, du fait de l'impact négatif du au stress hydrique », conclut le communiqué. Dans le résumé de présentation au dos du livre, signé par M. Chitour, il est précisé que cet ouvrage « plaidoyer » n'a pas la prétention d'être exhaustif en rapportant toutes les pertes multidimensionnelles que l'Algérie a subies, du fait des perturbations dues aux changements climatiques. Il a, cependant, pour ambition d'attirer l'attention sur les efforts réalisés pour atténuer les effets néfastes dus en définitive à une consommation encore importante d'énergie fossile. « L'Algérie fait siens les objectifs du développement du millénaire et sera fidèle à ses engagements qu'elle atteindra d'autant plus vite qu'elle est accompagnée dans leur réalisation », est-il mentionné.

Aymen B.

Jordanie

Deux ministres démissionnent pour non-respect des règles sanitaires

LES MINISTRES jordaniens de l'Intérieur et de la Justice ont été contraints, hier, à la démission pour avoir contrevenu aux règles sanitaires en vigueur pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, a indiqué un communiqué du palais royal. La sanction a été prise par le Premier ministre jordanien, Bisher al-Khassawneh, et aussitôt avalisée par le roi Abdallah II, selon la même source. Il leur est reproché, selon une source gouvernementale, « d'avoir violé la loi d'urgence » pour lutter contre la pandémie. Selon le site d'information jordanien Ammon, le ministre de l'Intérieur, Samir Mobaidine, et son collègue de la Justice, Bassam Talhouni, ont assisté à un dîner dans un res-

taurant d'Amman. Neuf convives ont partagé le repas alors que la loi n'en autorise que six au maximum. En raison d'une recrudescence des contaminations sur son sol, la Jordanie a de nouveau interdit cette semaine à la population de sortir de chez elle les vendredis, jour de congé hebdomadaire. Pays de 10 millions d'habitants, la Jordanie a enregistré quelque 386 000 cas d'infection dont 4 675 décès, selon le dernier bilan des autorités. Taoufiq Krishan, vice-Premier ministre et ministre de l'Administration locale, a été affecté au ministère de l'Intérieur. Ahmed al-Ziyadat, secrétaire d'Etat aux Affaires juridiques, a récupéré le ministère de la Justice. R.I.

L'inflation



Louis

Djalou@hotmail.com

Bouhamza/ Béjaïa

Les cambrioleurs du bureau de poste arrêtés

■ « Les enquêteurs ont récupéré le coffre-fort dérobé du bureau de poste et des documents dont des chèques et carnets d'épargne appartenant aux clients ».

Par H. Cherfa

Les auteurs du cambriolage du bureau de poste de la commune de Bouhamza, le 16 janvier dernier, ont été arrêtés par la Gendarmerie nationale. « Il s'agit de deux individus, et le troisième est toujours recherché », a indiqué la cellule de communication du groupement de la gendarmerie dans un communiqué de presse qui nous a été transmis. Selon la même source, « les enquêteurs ont récupéré le coffre-fort dérobé du bureau de poste et des documents dont des chèques et carnets d'épargne appartenant aux clients ». Ils ont également récupéré la voiture qui a servi à transporter le coffre-fort, une Renault Symbol de couleur grise et saisi un couteau, deux téléphones mobiles et 170g de drogue. « L'enquête est toujours en cours en vue d'arrêter le troisième individu et récupérer



du reste des objets volés », a-t-on souligné. Par ailleurs, 31 plants de cannabis et des armes blanches (un sabre de 90 cm et un couteau de 40 cm) ont été saisis par les éléments de la gendarmerie de Béjaïa dans

une autre affaire, traitée au cours de ces derniers jours. « Un individu a été arrêté et présenté devant le Parquet », précise le groupement de la gendarmerie dans un communiqué de presse. H. C.

Oran

Les travailleurs des CET réclament l'amélioration de leur situation professionnelle

QUELQUE 80 travailleurs des centres d'enfouissement technique des déchets de la wilaya d'Oran se sont rassemblés, hier, devant le siège de la société chargée de la gestion de ces installations pour réclamer l'amélioration de leur situation professionnelle, a-t-on constaté. Les protestataires, qui travaillent au niveau des centres d'enfouissement technique de Hassi Bounif, El-Ançor, El Braya et Arzew, ainsi qu'à l'entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique d'Oran, ont revendiqué notamment l'augmentation des primes de transport et de panier, ainsi que l'octroi de la prime annuelle

et la révision de la convention collective de l'entreprise, surtout en ce qui concerne les primes. Ils ont également revendiqué le départ de la directrice de l'entreprise publique chargée de la gestion des centres d'enfouissement technique, la promotion des travailleurs en fonction du diplôme et de l'ancienneté, la fourniture de vêtements de protection et autre matériel aux agents des centres d'enfouissement technique, en plus de prévoir des visites médicales périodiques pour les travailleurs. De son côté, la directrice de l'entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique, Chellal Dalila, a indiqué à

l'APS que le mouvement de protestation des travailleurs a été déclenché il y a environ deux mois, soulignant qu'elle est « prête à satisfaire les revendications, pourvu qu'elles soient professionnelles ». La même responsable a cité parmi les revendications satisfaites, la titularisation de 134 travailleurs et l'octroi de la prime annuelle 2018-2019 depuis le début de l'année en cours, signalant que la prime annuelle 2019-2020 non encore octroyée se trouve actuellement en cours de préparation, de même que la fourniture du matériel de protection aux travailleurs des centres d'enfouissement technique. Hania Y.